



De : mairie@saintandrelacote.fr <mairie@saintandrelacote.fr>
Envoyé : mardi 7 janvier 2025 17:00
À : Mairie CHAUSSAN <mairie.chaussan@cc-paysmornantais.fr>
Objet : Avis modification de droit commun n°1 du PLU de Chaussan
Importance : Haute

Bonjour,

La commune de Saint André la côte donne un avis favorable sans réserve à la modification de droit commun n°1 du PLU de Chaussan.

Restant à votre disposition

Cordialement,



Charlotte PELLETIER

Secrétaire de mairie

11 A rue de la Mairie 69440 SAINT ANDRE LA COTE

Tel 04.78.81.82.95

Courriel mairie@saintandrelacote.fr